



GIP E-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ / PUBLI-REPORTAGE

"La révolution numérique doit être une formidable opportunité pour tous"

Première structure de mutualisation numérique, créée par la Région, l'Etat, avec l'engagement décisif des Départements, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) e-bourgogne-franche-comté Territoires Numériques a pour objet de développer une plateforme électronique de services dématérialisés au bénéfice des acteurs publics de la région. Son Président, Patrick Molinoz, en explique la finalité.



Patrick Molinoz.

Régions Magazine : Les missions du GIP ont évolué depuis sa création en 2004 ?

Patrick Molinoz : L'idée d'origine était de moderniser les échanges entre les collectivités et l'Etat, les citoyens et les entreprises. Depuis, les évolutions technologiques et réglementaires ont accentué considérablement l'utilité de notre structure, dont nous faisons évoluer les missions pour répondre aux nouveaux défis : territoires intelligents, RGPD, ouverture des données...

RM : Quelle est la valeur ajoutée du GIP Territoires Numériques ?

PM : Nous apportons une "garantie d'intérêt général" : objectivité de l'analyse, expertise transversale, recherche des

solutions les moins coûteuses pour les adhérents... C'est essentiel dans un univers dont la maîtrise technique et financière échappe largement aux décideurs et utilisateurs. A l'exception de ceux qui disposent d'un "service informatique" nos adhérents n'ont pas d'expertise numérique interne. Ils sont souvent sous l'influence exclusive d'acteurs privés. Notre rôle est complémentaire de celui des syndicats informatiques – qui souvent proposent des solutions d'achat, de maintenance de matériels et logiciels. Nous apportons une expertise de confiance et des solutions concrètes que nous développons à la demande des adhérents.

RM : Avec plus de 1500 d'adhérents, et 85 % de communes de moins de 3500 habitants, comment travaillez-vous au quotidien ?

PM : L'essentiel est de répondre vite et bien aux attentes. Je suis très attaché aux liens de proximité avec les élus et les agents, singulièrement les secrétaires de mairie. Notre équipe est formée à cette exigence et sa réactivité est exemplaire. La prochaine réforme de notre "modèle économique et de services" permettra de renforcer cette proximité.

RM : Quelles sont donc vos ambitions ?

PM : Je suis animé d'une conviction forte : la révolution numérique doit être une formidable opportunité et non une contrainte. Or des fractures profondes

existent entre ceux qui maîtrisent les outils et se renforcent et ceux qui les subissent et s'affaiblissent. Territoires Numériques a l'ambition de les réduire en apportant aux acteurs publics de la région, à 100 % des communes, les outils et les conseils dont ils ont besoin. Au-delà de nos missions historiques, deux priorités se dégagent : les territoires intelligents (qui ne se limitent pas aux zones urbaines) et la gestion de la "relation citoyens". Opérateur de mutualisation Territoires Numériques BFC est le seul acteur en mesure de répondre à ces défis à l'échelle régionale. //

www.territoires-numeriques-bfc.fr

Propos recueillis par Michel Bassi

